

CHAPITRE I

Aperçu des mensonges vivaces

« La Bastille, écrivait Sainte-Foix, est un château qui, sans être fort, est un des plus redoutables de l'Europe, et dont je ne dirai rien. » — « Il est plus sûr, répétait-on dans Paris, de s'en taire que d'en parler. » À l'extrémité de la rue Saint-Antoine, à l'entrée du faubourg, apparaissaient les huit tours hautes, sombres, massives, plongeant leurs pieds moussus dans des flaques d'eau boueuse. De place en place, elles étaient percées de fenêtres étroites, barrees de fer. Le sommet était crénelé. Non loin du marais, le quartier des étangs et des yeux, au plus du faubourg Saint-Antoine, le quartier industriel et tout bourdonnant, la Bastille morne, chargée de silence, faisait contraste.

Dans ses *Nuits de Paris*, Restif de la Bretonne traduit l'impression commune : « C'était un épouvantail que cette Bastille redoutée, sur laquelle, en allant chaque soir dans la rue Saint-Gilles, je n'osais jeter les yeux ». Les tours avaient un air de mystère dur et triste, et le gouvernement du roi les entourait de mystère. À la tombée du jour, les persiennes baissées, un fiacre passait les ponts-levis, et, de temps à autre, dans la nuit noire, des enterrements, vagues ombres que la lueur d'une torche faisait vaciller aux murailles, sortaient silencieusement. Combien en avait-on revu de ceux qui étaient entrés là¹ ?

1. On peut se faire une idée de l'incroyable facilité avec laquelle se forment les légendes par le passage suivant de la *Gazette de la Régence* (p. 35-36) : « Je sais du commissaire

Et si, par hasard, on rencontrait un ancien prisonnier, à la première question, il répondait qu'en sortant il avait signé la promesse de ne rien révéler de ce qu'il avait vu. Cet ancien prisonnier n'avait d'ailleurs jamais vu grand-chose. Un silence absolu était imposé aux gardiens. « On ne s'explique point en ce lieu-là, écrit M^{me} de Staal [née Marguerite de Launay], et tous les gens qui vous abordent ont une physionomie si resserrée qu'on ne s'avise pas de leur faire la moindre question. » — « Le premier article de leur code, dit Linguet, c'est le mystère impénétrable qui enveloppe toutes leurs opérations¹. »

On sait comment se forment les légendes. Tantôt on les voit éclore comme les fleurs qui brillent sous l'éclat du soleil, on les voit éclore sous l'éclat radieux qui illumine la vie des héros. L'homme, déjà, est descendu dans la tombe, la légende survit ; elle traverse les temps, traçant un sillon de météore ; grandit, s'élargit, devient plus éclatante, plus étincelante : Thémistocle, Léonidas, Alexandre, César, Charlemagne, Napoléon.

Ou bien, au contraire, la légende naît dans les coins écartés, couverts d'ombre et de silence. Là des hommes ont passé et ils ont dû souffrir. Leurs plaintes se sont fait entendre dans une solitude étroite, et les seules oreilles qui les ont recueillies étaient plus dures que les murs de pierre. Ces plaintes, qu'aucune âme humaine n'a entendues, l'âme populaire, vaste et sonore, les reçoit et les développe de toute sa puissance. Bientôt, dans la masse du peuple, passe un souffle d'une force irrésistible, comme la tempête qui soulève les flots mouvants. C'est la mer déchaînée ; elle déferle tumultueuse, quel effroi ! Toutes les digues sont renversées.

Dans une lettre que le major de la Bastille, Chevalier, adressait au lieutenant de police, Sartine, il parlait de tous ces propos généralement répandus sur la Bastille. « Quoique très faux, disait-il, je les crois dangereux par la répétition qui s'en fait depuis plusieurs années dans le royaume² ». Les conseils de Chevalier ne furent pas écoutés. Le mystère continua d'être de règle à la Bastille et dans tout ce qui y touchait. « La

au Châtelet qui était préposé pour la Bastille que, l'un portant l'autre, il en entraient bien (des prisonniers) dix ou douze par semaine et qu'il en sortait peu par comparaison ». Dix ou douze par semaine font environ 600 par an. Or il entraient à la Bastille, à cette époque, une moyenne de 25 prisonniers chaque année, et la détention de la plupart d'entre eux était de courte durée. Ajoutez que l'auteur de la *Gazette* dit tenir ces détails du commissaire même « préposé pour la Bastille ».

1. Voir la promesse que signaient les officiers de la Bastille d'un silence absolu sur tout ce qu'ils pouvaient voir ou entendre, *Bibl. de l'Arsenal*, Archives de la Bastille, 12609.

2. Lettre en date du 25 juin 1760, publiée par Ravaisson, Archives de la Bastille, XVI, 62.

CHAPITRE II

Les archives de la Bastille

Une des salles de la Bastille contenait, dans des cartons soigneusement rangés, toute l'histoire de la célèbre forteresse depuis l'année 1659, date où l'on avait commencé de former ce précieux dépôt d'archives. On y avait réuni les documents concernant, non seulement les prisonniers de la Bastille, mais toutes les personnes qui avaient été enfermées, ou frappées d'un ordre d'exil, ou simplement poursuivies dans les limites de la généralité de Paris, en vertu d'une lettre de cachet.

Au dépôt de documents avaient été attachés des archivistes. Durant tout le XVIII^e siècle, ils avaient travaillé avec zèle et intelligence à la mise en ordre des pièces qui, à la veille de la Révolution, se comptaient par centaines de milliers. Le tout était dans un ordre parfait, classé et étiqueté. Le major du château, Chevalier, avait même été chargé d'écrire d'après ces textes une histoire des prisonniers.

La Bastille fut prise. Quel fut, dans le désordre, le sort des archives ? Le pillage des papiers continua pendant deux jours, écrit Dusaulx, l'un des commissaires nommés par l'Assemblée constituante pour la conservation des archives de la Bastille. « Lorsque, le jeudi 16, mes collègues et moi, nous descendîmes dans l'espèce de cachot où étaient les archives, nous trouvâmes sur les tablettes les cartons très bien rangés, mais ils étaient déjà vides. On en avait tiré les pièces les plus importantes ; le reste était répandu sur le plancher, dispersé dans la cour et jusque dans les fossés. Cependant les curieux y trouvaient encore de

quoi glaner. » Le témoignage de Dusaulx n'est que trop bien confirmé. « J'allai pour voir commencer le siège de la Bastille, écrit Restif de la Bretonne, et déjà tout était fini, la place était prise. Des forcenés jetaient les papiers, des papiers précieux pour l'histoire, du haut des tours, dans les fossés. » Parmi ces papiers, il y en eut de brûlés, d'autres furent déchirés, des registres furent mis en pièces, traînés dans la boue. La foule avait envahi l'enceinte du château : les curieux, les lettrés s'empressaient d'enlever le plus possible de ces documents, où l'on croyait devoir trouver des révélations saisissantes. « On cite le fils d'un magistrat célèbre, écrit Gabriel Brizard, qui en a emporté plein sa voiture. » Villenave, alors âgé de vingt-sept ans, déjà collectionneur, y récolta une riche moisson pour son cabinet, et Beaumarchais, dans une tournée patriotique à l'intérieur de la Bastille conquise, eut soin de recueillir un certain nombre de ces papiers.

Les pièces dérobées aux archives, le jour et le lendemain de la prise, allèrent se dispersant par toute la France, par toute l'Europe. Pierre Lubrowski, attaché à l'ambassade de Russie, put en procurer un gros paquet. Vendues, en 1800, à l'empereur Alexandre avec toute la collection Lubrowski, elles furent déposées au palais de l'Ermitage. C'est ainsi qu'elles furent conservées à la Bibliothèque impériale de Saint-Petersbourg.

Heureusement que, dès le 15 juillet, la garde de la forteresse conquise fut confiée à la compagnie de l'Arquebuse, et que celle-ci reçut ordre de veiller à ce que l'on n'emportât plus de papiers. Le 16 juillet, au sein de l'Assemblée des électeurs, un des membres présents, s'élançant au bureau, s'écria : « Ah ! messieurs, sauvons les papiers ! On dit que les papiers de la Bastille sont au pillage ; hâtons-nous de recueillir les restes de ces vieux titres d'un despotisme intolérable, afin d'en inspirer l'horreur à nos derniers neveux ! » Ce fut un magnifique brouhaha. Enfin, une commission fut nommée : Dusaulx, de Chamseru, Gorneau, Cailleau. Il faut suivre le style de l'époque : « Les commissaires reçurent, devant la Bastille, un accueil triomphal. Aux applaudissements du peuple, instruit de leur mission, dix gens de lettres distingués, les Brizard, les Cubières, les conjuraient de les introduire au sein de cette fameuse forteresse qu'ils détestaient de longue main. » Entrée dans la Bastille, la commission ne tarda pas à s'apercevoir qu'elle arrivait un peu tard : « Beaucoup de cartons étaient vides et un immense amas de papiers dans un complet désordre ».

L'affaire des papiers de la Bastille se mit, du jour au lendemain, extraordinairement à la mode. L'Assemblée des électeurs venait de nommer des commissaires pour les recueillir ; La Fayette, commandant de la garde nationale, chargeait le district de Sainte-Elisabeth de les recueillir égale-

CHAPITRE III

Histoire de la Bastille

Jules César décrit une construction, haute de trois étages, que ses légionnaires élevaient rapidement en face des villes assiégées. Telle est l'origine, lointaine, des « bastides » ou « bastilles », comme on appela au Moyen Âge ces tours et ses variantes. Le chroniqueur Jean de Waurin (1334 – après 1404), l'un des plus importants chroniqueurs de l'époque médiévale, parlant d'une place assiégée, dit « que l'on mit *bastides* sur les champs et sur les chemins », en telle manière que la ville ne pouvait être approvisionnée. L'expression ne tarda pas à s'appliquer aux tours fixes, élevées sur les remparts pour la défense des villes, et, plus particulièrement, à celles qui étaient construites aux portes d'entrée.

En 1356, les chroniqueurs mentionnent des travaux importants faits à l'enceinte parisienne. C'étaient des bâtiments carrés interrompant, de place en place, la muraille, et disposés pour protéger, soit une entrée de la ville, soit la muraille elle-même. Les noms d'*eschiffles*, *guérites*, *barbacanes*, désignaient plus spécialement ceux de ces bâtiments qui s'élevaient entre deux portes de ville, et le nom de *bastilles* ou *bastides* ceux qui défendaient les entrées. La première pierre de l'édifice qui devait, pendant plus de quatre siècles, rester célèbre sous le nom de *Bastille*, fut posée, le 22 avril 1370, par le prévôt des marchands en personne, Hugues Aubriot. On accroissait la défense de Paris contre les Anglais. Reprocher au roi Charles V la construction d'une prison cruelle serait à peu près aussi raisonnable que reprocher à Louis-Philippe la

construction du fort du Mont-Valérien. Nous empruntons ces détails au beau livre que Fernand Bournon a écrit sur la Bastille dans la collection de *l'Histoire générale de Paris*.

« La Bastille, écrit Bournon, était encore, lors de la prise, le 14 juillet 1789, à peu de chose près identique à ce que l'avaient faite les architectes du XIV^e siècle. » La place actuelle de la Bastille ne correspond pas exactement à l'emplacement de la forteresse. Pour reconstituer par la pensée cet emplacement, il faut faire abstraction des dernières maisons de la rue Saint-Antoine et du boulevard Henri IV ; le château fort et ses glacis couvraient le terrain sur lequel elles ont été construites. Les tours arrondies dépasseraient cependant sensiblement l'alignement des maisons et déborderaient sur les trottoirs. Le dessin, reproduisant l'emplacement exact, est aujourd'hui marqué par des lignes de pierres blanches, et tous les Parisiens peuvent, de la sorte, aller place de la Bastille s'en rendre compte.

Augé de Lassus, qui, pour sa conférence sur la Bastille — donnée à l'Association française pour l'avancement des sciences, publiée en 1895 —, a si largement puisé dans les travaux de Bournon et de Funck-Brentano, nous permettra de lui emprunter la description qu'il a donnée de la Bastille, au point de vue du monument. Les estampes de l'imagerie la plus vulgaire, répandues par milliers, nous ont familiarisés avec l'aspect de la Bastille, dont les huit tours rondes, reliées par des courtines d'égale hauteur, se présentent à notre esprit, rappelant un grand coffre tout d'une pièce, ou, si l'on veut, un énorme sarcophage. Les huit tours furent appelées : tour du Coin, tour de la Chapelle, tour du Puits (ces trois noms s'expliquent aisément par l'emplacement ou des détails de la construction). Puis venaient les tours de la Bertaudière et de la Bazinière (baptisées du nom de deux anciens prisonniers). La tour du Trésor était ainsi désignée parce qu'elle avait reçu, en maintes circonstances, notamment sous Henri IV, la garde des deniers publics. L'excellent poète Mathurin Régnier y fait allusion dans ces vers souvent cités :

Prenez-moi ces abbés, ces fils de financiers,
Dont, depuis cinquante ans, les pères usuriers,
Volant à toutes mains, ont mis dans leur famille
Plus d'argent que le roi n'en a dans la Bastille.

La septième tour de la Bastille s'appelait tour de la Comté. Elle dut son nom, suppose Bournon, à la dignité féodale que l'on appelait Comté de Paris. « L'hypothèse, ajoute-t-il, a d'autant plus de poids que les prévôts de Paris s'appelèrent, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, *prévôts de la ville et vicomté de Paris*. » La huitième tour portait un nom qui,



**Hugues Aubriot (1320-1382), intendant des finances
et prévôt de Paris, fondateur de la Bastille**

pour la tour d'une prison, est bien surprenant. Elle s'appelait tour de la Liberté. Cette dénomination bizarre lui était venue de ce que, pendant longtemps, on y avait enfermé les détenus qui, à la Bastille, jouissaient d'un régime de faveur, ceux qui, durant le jour, avaient la « liberté » de se promener dans les cours du château. Ces prisonniers étaient « dans la liberté de la cour » ; les officiers du château les appelaient les « prisonniers de la liberté », par opposition aux prisonniers « renfermés » ; et celle des huit tours de la Bastille où ils étaient logés fut ainsi, tout naturellement, appelée « tour de la Liberté¹ ».

La tour de la Chapelle et la tour du Trésor, les plus anciennes, avaient encadré la porte primitive, bientôt murée, mais qui avait laissé dans la maçonnerie le dessin de son arc et même les statues de saints et princes couronnés, uniques ornements sur la nudité des murailles. « Selon l'usage, dit Augé de Lassus, l'entrée de la Bastille est unique et double cependant ; la porte charretière, défendue de son pont-levis, est flanquée d'une porte plus petite, réservée aux piétons, elle aussi accessible seulement lorsqu'était abaissé un petit pont-levis. »

Dans la première des deux cours de la Bastille, on avait fait placer une horloge monumentale qui soutenait de grandes figures sculptées représentant des prisonniers enchaînés. Les lourdes chaînes retombaient grelottamment au bout du cadran, en manière d'ornementation. D'Augé de Lassus ces artistes avaient le goût féroce.

Au lendemain de la bataille perdue de Saint-Quentin (1557), la crainte d'une invasion avait décidé Henri II, conseillé par Coligny, à renforcer la Bastille. Ce fut alors que fut construit, en avant de la porte Saint-Antoine, le bastion qui devait plus tard s'orner d'un jardin pour la promenade des prisonniers.

Et voici qu'autour de la prison noire et massive, dans le courant des XVII^e et XVIII^e siècles, comme, au Moyen Âge, autour des cathédrales hautes et radieuses, toute une petite cité germe et prospère, barbiers, savetiers, débitants de boisson, regrattiers, coquetiers, marchands de fromages. Ces bâtiments nouveaux empiètent sur la rue Saint-Antoine². Ils rejoignent le couvent de la Visitation dont la chapelle, devenue un temple protestant, subsiste encore.

« En son aspect dernier, écrit de Lassus, voici donc comment se

1 Cf. *Nouveaux documents sur la Bastille* dans la *Revue Bleue* du 26 mars 1898.

2. Sur les échoppes de la Bastille, voir le livre de Bournon et les documents publiés sous le titre : *les Dernières années de la Bastille*, dans la *Revue des Questions historiques*, juillet 1898, p. 94-98.

CHAPITRE IV

La vie à la Bastille

Après avoir exposé rapidement, à grands traits, dans ses lignes générales, l'histoire de la Bastille, depuis sa fondation jusqu'à sa chute, nous voudrions maintenant, avec son mouvement de transformation, parallèle à la transformation de la prison elle-même, le régime auquel furent soumis les détenus dans la forteresse du faubourg Saint-Antoine. Pour comprendre les faits qui suivent et qui sont de nature à dérouter tout esprit moderne, il faut se rappeler ce que nous avons dit précédemment du caractère de la Bastille. C'était la prison de luxe, la prison aristocratique de l'ancien régime¹, la prison de luxe à une époque où ce n'était pas un déshonneur — ainsi que nous le verrons plus loin — d'être enfermé. Rappelons le mot du ministre de Paris écrivant à d'Argenson, au sujet d'un personnage de médiocre condition, que cet individu ne méritait pas assez de « considération » pour être mis à la Bastille. Réfléchissons à cette observation de Mercier dans ses excellents *Tableaux de Paris* : « Le peuple craint plus le Châtelet que la Bastille. Il ne redoute pas cette dernière, parce qu'elle lui est comme étrangère. »

1. Citons ce trait parmi bien d'autres : « Le chirurgien (barbier), écrit Renneville, qui était du temps de M. de Besmaus (gouverneur de la Bastille, mort le 18 décembre 1697) servait (les prisonniers) avec un équipage tout des plus magnifiques : bassin et coquemar d'argent, savonnette parfumée, serviette à barbe garnie de dentelles, beau bonnet, rien n'y manquait ». *L'Inquisition française*, I, p. 307.

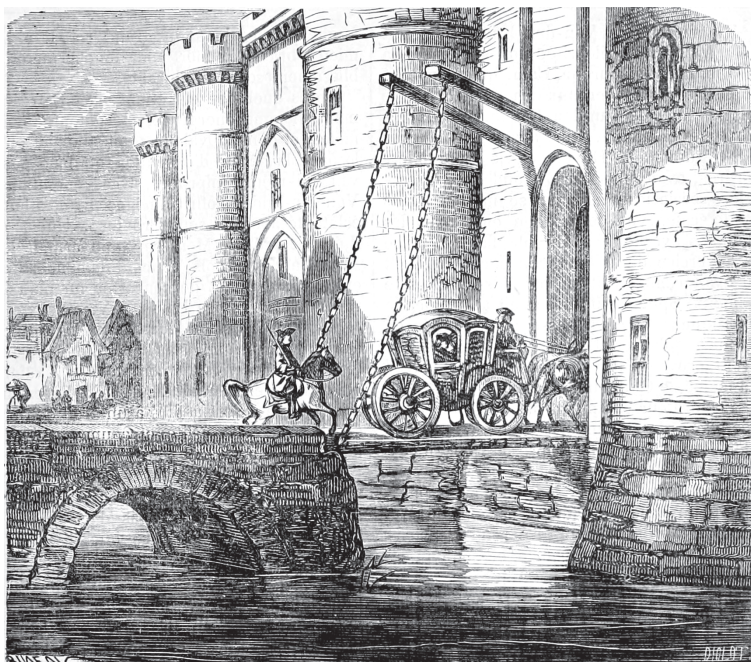
Nous avons dit comment la Bastille, tout d'abord citadelle militaire, était devenue prison d'État, puis, peu à peu, s'était rapprochée des prisons ordinaires, jusqu'au jour où elle était morte de mort naturelle avant qu'elle fût assassinée. Même transformation dans le régime des prisonniers. Au cœur du XVII^e siècle, la Bastille n'a pas du tout le caractère d'une prison, mais d'un simple château où le roi fait séjourner, pour telle cause ou telle autre, certains de ses sujets. Ceux-ci y vivent comme ils l'entendent ; ils se meublent à leur fantaisie, avec leur propre mobilier ; ils se nourrissent comme ils le veulent, à leurs propres dépens ; ils se font servir par leurs domestiques. Quand un prisonnier est riche, il peut vivre à la Bastille d'une manière princière ; quand il est pauvre, il y vit très misérablement. Quand le prisonnier n'a rien du tout, le roi ne le meuble ni ne le nourrit pour cela ; mais il lui donne de l'argent dont le prisonnier devient maître de se servir comme bon lui semble, pour se meubler et se nourrir ; argent dont il peut garder une partie par devers lui — nombre de prisonniers ne manquèrent pas de le faire —, et ces économies devenaient sa propriété.

Ce régime, dont il importe de comprendre le caractère, alla se modifiant, dans le courant du XVII^e et du XVIII^e siècle, pour se rapprocher peu à peu — sans jamais, cependant, y atteindre — du régime de nos prisons modernes.

Ainsi le roi en arriva, au lieu de faire personnellement des pensions aux prisonniers les plus pauvres, à doter la Bastille d'un certain nombre de pensions, nombre fixe, pour les prisonniers les moins fortunés. De ces pensions, les titulaires demeurèrent encore pendant de longues années propriétaires, et s'ils ne voulaient pas que l'argent fût entièrement dépensé à leur entretien, le surplus leur était remis. C'est ainsi que l'on vit des particuliers se faire de petites fortunes par cela seul qu'ils étaient prisonniers à la Bastille — fait qui a tant surpris les historiens parce qu'ils n'en ont pas cherché la cause. Il arriva même que des prisonniers de la Bastille, auxquels on annonçait la mise en liberté, demandèrent à demeurer quelque temps encore, afin d'arrondir la somme, faveur qui leur a été accordée quelquefois. Dans le courant du XVIII^e siècle, l'argent destiné à l'entretien des prisonniers de la Bastille ne put plus être détourné de son but ; les prisonniers ne purent plus en toucher une part ; la somme devait être entièrement dépensée.

Ce n'est que dans la seconde moitié du XVIII^e siècle que le roi fit meubler quelques chambres à la Bastille pour les détenus qui n'avaient pas les moyens de se meubler eux-mêmes. Et il est très intéressant de noter que ce n'est qu'à l'extrême fin du XVII^e siècle, sous l'administration de Saint-Mars, que certaines pièces de la Bastille furent arran-

il y avait une tranche de bœuf succulent, avec du jus et une couronne de persil, dans une autre un quartier de godiveau bien garni de ris de veau, de crêtes de coq, d'asperges, de champignons, de truffes, et, dans une autre, une langue de mouton en ragoût, tout cela fort bien apprêté, et,



**Arrêté le 11 septembre 1674, le chevalier Louis de Rohan (1635-1674)
est conduit à la Bastille dans un carrosse du roi**

pour le dessert, un biscuit et deux pommes reinettes. Le porte-clés voulut me verser du vin. C'était de très bon vin de Bourgogne, et le pain était excellent. Je le priai de boire, mais il m'affirma qu'il ne lui était pas permis. Je lui demandai si je payerais ma nourriture ou si j'en étais redevable au roi. Il me dit que je n'avais qu'à demander ce qui, naturellement, pourrait me faire plaisir, qu'on tâcherait de me satisfaire, et que Sa Majesté payait tout. » Le roi « très chrétien » désirait que les vendredis et jours de carême ses « hôtes » fissent maigre, mais il ne les traitait pas moins bien pour cela. « J'avais, dit Renneville, six plats et une soupe d'écrevisses admirable. Parmi mon poisson, il y avait une vive fort belle, une grande sole frite et une perche, le tout très bien assaisonné, avec trois autres plats. » À cette époque, la pension de Renneville était de dix

francs par jour ; plus tard, elle fut ramenée au taux des prisonniers de la catégorie inférieure. « L'on avait, dit-il, beaucoup retranché de mon ordinaire : j'avais cependant une bonne soupe aux croûtes, un morceau de bœuf passable, une langue de mouton en ragoût et deux échaudés pour mon dessert. Je fus servi à peu près de la même manière pendant tout le temps que je fus dans ce triste lieu ; quelquefois on ajoutait sur ma soupe une aile ou une cuisse de volaille, ou, quelquefois, on mettait sur le bord de l'assiette deux petits pâtés. »

Vers la fin du règne de Louis XV, Dumouriez fait, en termes semblables, l'éloge des cuisines de la Bastille. Le jour de son entrée, se voyant servir un repas maigre, il demanda qu'on lui fit venir un poulet de chez le traiteur voisin. « Un poulet, dit le major, savez-vous que c'est aujourd'hui vendredi ? — Vous êtes chargé de ma garde et non de ma conscience. Je suis malade, car la Bastille est une machine », répond le prisonnier. Dans l'espace d'une heure, le poulet était sur la table. Dans la suite il demanda que son dîner et son souper fussent servis en même temps, entre trois et quatre heures. Son valet de chambre, bon cuisinier, faisait les ragoûts. On était fort bien nourri à la Bastille ; il y avait toujours cinq plats pour le dîner, trois pour le souper, sans le dessert, ce qui, servi en ambigu, paraissait magnifique. » Voici une lettre du major de la Bastille adressée en 1764 au lieutenant de police. Il y est question d'un prisonnier nommé Vieilh, qui ne mange pas du tout de viande de boucherie : on doit le nourrir exclusivement de gibier et de volaille¹.

Sous Louis XVI, il en était encore de même, au témoignage de Poultier d'Elmotte. « De Launay, le gouverneur, venait causer amicalement avec moi ; il me faisait demander mon goût pour la nourriture et me faisait servir ce que je désirais. » Le libraire Hardy, transféré, en 1766, à la Bastille, avec des parlementaires bretons, déclare nettement qu'ils y furent tous on ne peut mieux traités². Enfin Linguet lui-même, malgré son désir de présenter le sort des victimes de la Bastille sous le jour le plus sombre, est obligé d'avouer que la nourriture y était abondante. Tous les matins le cuisinier lui faisait présenter un menu sur lequel il notait les plats de son goût.

Les pièces de comptabilité de la Bastille confirment les mémoires des anciens prisonniers. Voici, d'après ces documents, les repas que fit La Bourdonnais durant le mois de juillet 1750. Chaque jour, le menu

1. *Bibl. de l'Arsenal*, Archives de la Bastille, 12229.

2. H. Carré, *La Chaloisais et le duc d'Aiguillon*, p. 40.

CHAPITRE V

14 juillet 1789 : de la légende à la réalité

Dans le livre remarquable qu'il a publié sous le titre *Paris pendant la Révolution*, et qui a été traduit par Paul Viollet, bibliothécaire de l'École de droit et membre de l'Institut, Adolphe Schmidt écrit : « Tous les événements foncièrement révolutionnaires, les journées du 14 juillet, des 5 et 6 octobre 1789, etc., furent l'œuvre d'une imperceptible minorité de révolutionnaires hardis et violents. Si elles réussissent, cela tient uniquement à ce que la grande majorité des citoyens s'éloigna du théâtre des événements ou y assista inerte, attirée par la curiosité et augmentant ainsi, en apparence, l'importance du mouvement. » Et plus loin : « Dutard s'exprimait en ces termes après la chute de la Gironde : *Si vous parvenez à réunir sur 50 000 mandés uniquement 3 000, je serai bien étonné, et si, sur ces 3 000, il s'en trouve seulement 500 qui soient d'accord et assez courageux pour énoncer leur opinion, je serai plus étonné encore. Ceux-là, par exemple, doivent s'attendre à être septembrisés.* Douze fous, bien en fureur, à la tête de la section sans-culottière, écrit Dutard dans un autre rapport, feraient fuir les autres 47 sections de Paris. » Mercier, après la chute de la Gironde, à propos du régime de la Terreur, s'exprime ainsi : « 60 brigands couvraient la France de sang et de deuil ; 500 000 hommes dans nos murs étaient témoins de leurs forfaits et n'avaient pas le courage de s'y opposer. »

Pour faire comprendre l'extraordinaire et invraisemblable événement qui fait l'objet de cette étude, il faudrait commencer par exposer

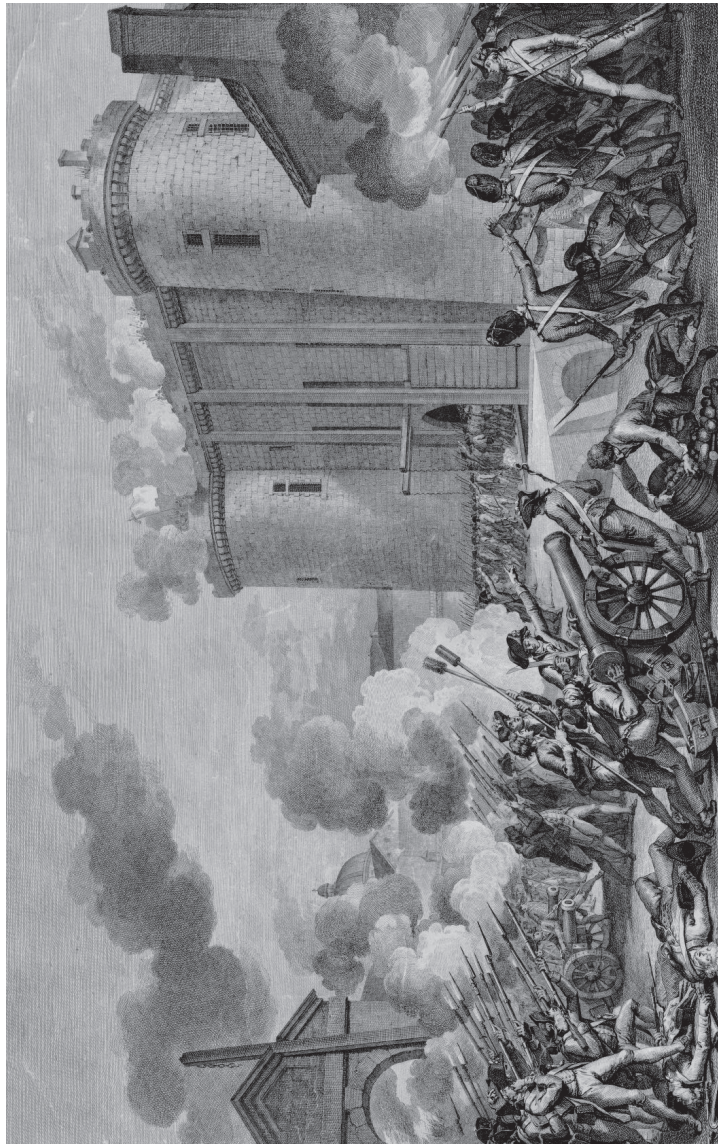
les circonstances, décrire le milieu matériel et moral dans lesquels il s'est produit, et ceci, malheureusement, serait très long. Prenons les deux faits principaux, voyons quelle en fut la conséquence, puis venons à la journée du 14 juillet.

Pour gouverner la France, le pouvoir royal n'avait dans ses mains aucun instrument administratif ou, du moins, des instruments administratifs tout à fait rudimentaires. Il régnait par la tradition et le sentiment. C'étaient l'affection et le dévouement de la nation qui avaient formé le pouvoir royal, cette affection et ce dévouement en faisaient toute la force.

Pratiquement, réellement, quels étaient dans les mains du roi les moyens de gouvernement ? « Otez les lettres de cachet, observait Malesherbes, et vous enlevez au roi toute son autorité, car la lettre de cachet est le seul moyen qu'il possède de faire exécuter sa volonté dans le royaume. » Or, depuis plusieurs années, le pouvoir royal avait renoncé, pour ainsi dire, aux lettres de cachet. D'autre part, les sentiments d'affection et de dévouement dont nous parlions s'étaient affaiblis dans le courant du XVIII^e siècle, ou, du moins, ils avaient changé de caractère. C'est ainsi qu'à la veille de la Révolution le pouvoir royal, qui représentait en France l'administration tout entière, était — si l'on veut nous permettre cette expression — en l'air. Au-dessous du pouvoir royal, les seigneurs dans les campagnes, le patriciat dans les villes, formaient le second degré du gouvernement. Les mêmes observations se répètent. Et il est malheureusement certain que, dans la plupart des pays de France, les seigneurs avaient oublié les devoirs que leur imposaient leurs privilèges et leur situation. L'ancien attachement des classes laborieuses s'était presque partout altéré, et, sur bien des points, il avait fait place à des sentiments hostiles.

C'est ainsi qu'à la veille de 1789 l'édifice tout entier ne subsistait plus qu'en apparence : au premier choc, il devait s'écrouler. Et comme, derrière la façade fragile, il n'y avait aucune construction pratique, qu'il n'y avait pas cette administration aux rouages variés, nombreux et précis qui, de nos jours, amortit les contrecoups des crises politiques, la première atteinte au pouvoir royal devait fatalement plonger le pays tout entier dans un état de désorganisation et de désordre dont la tyrannie sanguinaire, la tyrannie brutale et écrasante de la Terreur pouvait seule le sauver.

Tel est le premier des deux faits que nous voulions mettre en lumière ; voici le second. Depuis l'année 1780, l'état de disette était en France presque permanent. La rapidité et l'ampleur des échanges internationaux qui, de nos jours, nous envoient continuellement les éléments nécessaires à la subsistance depuis les points les plus éloignés du



Prise de la Bastille le 14 juillet 1789, par Charles Monnet (1795)

globe, font que nous ne connaissons plus ces terribles crises de famine qui s'abattaient autrefois sur les nations. « La disette, écrit Taine, permanente, prolongée, depuis dix ans, aggravée par les violences mêmes qu'elle provoquait, allait exagérer jusqu'à la folie toutes les passions. » « Plus on approchait du 14 juillet, dit un témoin oculaire, plus la disette augmentait. » « Par suite de la mauvaise récolte, écrit Schmidt, le pain n'avait cessé d'enchérir depuis le commencement de l'année 1789. Cet état de choses fut exploité par les perturbateurs qui voulaient pousser le peuple aux excès : les excès, de leur côté, intimidèrent le commerce. Les affaires cessèrent, de nombreux travailleurs se trouvèrent sans pain. »

Il faudrait encore dire quelques mots du brigandage sous l'ancien régime. Le progrès des mœurs et, surtout, le développement de l'administration l'ont supprimé. L'imagination du lecteur suppléera à ce que nous n'avons pas la place de dire. Il se souviendra de ce que pouvait entreprendre un homme comme Carondelet en le sachant qu'il était une forêt de Bondy aux portes de Paris.

Ainsi se forma, sur la fin de l'ancien régime, ce que Taine a si heureusement appelé l'anarchie spontanée. Dans les quatre mois qui précédèrent la prise de la Bastille, on peut compter en France plus de trois cents émeutes. À Nantes, le 9 janvier 1789, l'Hôtel de ville est envahi, les boutiques des boulangers sont pillées. Tout cela se fait aux cris de « Vive le roi ! » À Bray-sur-Seine, le 1^{er} mai, les paysans armés de couteaux et de bâtons forcent les fermiers à diminuer le prix des grains. À Rouen, le 28 mai, les grains du marché sont pillés. Dans la Picardie, un ancien carabinier se met à la tête d'une bande armée qui envahit les villages et emporte le blé. De toutes parts des maisons sont pillées de fond en comble. À Aupt, M. de Montferrat, qui se défend, est « coupé en petits morceaux ». À la Seyne, la population apporte une bière devant la maison de l'un des principaux bourgeois : on lui dit de se préparer à la mort et qu'on lui fera l'honneur de l'enterrer. Il se sauve, et sa maison est mise au pillage. Parmi des centaines d'autres, nous citons ces faits au hasard.

Les environs immédiats de Paris sont plongés dans la terreur. Les correspondances, encore inédites, conservées aux Archives nationales jettent sur ce point la plus vive lueur. Des bandes de vagabonds armés parcourent les campagnes, pillent les villages, saccagent les récoltes. Ce sont les « brigands ». L'expression revient sans cesse dans les documents et de plus en plus fréquemment à mesure que l'on approche du 14 juillet. Ces bandes armées comptent trois, quatre, cinq cents hommes. À Cosne, à Orléans, à Rambouillet, en tous lieux, ce ne sont que pillages de grains. Dans les différentes localités des environs de Paris, la population s'organise militairement. Les bourgeois armés font des pa-